Actes des colloques de la
Société française d'onomastique

La tête et le puy en Dauphiné

Jean-Claude Bouvier

Citer ce document / Cite this document :

Bouvier Jean-Claude. La tête et le puy en Dauphiné. In: L'Onomastique au carrefour des sciences humaines. Actes du Colloque d'onomastique de Lyon (octobre 2001) Paris : Société française d'onomastique, 2004. pp. 43-57. (Actes des colloques de la Société française d'onomastique, 11);

https://www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_2004_act_11_1_1105

Fichier pdf généré le 23/09/2021

creative commons

Jean-Claude Bouvier
Université de Provence

La tête et le puy en Dauphiné

Dans les zones montagneuses et particulièrement dans les Alpes beaucoup de toponymes sont formés avec ces deux appellatifs : *puy*, issu de PODIUM, qui connaît de nombreuses variantes phonétiques telles que *puech*, *pech*, *pié*, *pey*, *pé*, ..., et *tête*, issu de TESTA. Sur les cartes les deux types sont souvent mêlés.

Du point de vue sémantique, la distinction entre eux est parfois établie, avec plus ou moins de précision, dans les ouvrages de toponymie ou les dictionnaires. Ainsi dans la publication de l'IGN, *Les noms de lieux en France*, d'André Pégorier, *puy* est-il défini comme « hauteur, sommet » et *testa, testo* comme « sommet isolé, point culminant, éminence généralement rocheuse »[1]. Les idées d'isolement et de rocher semblent ainsi l'emporter pour *tête*. Mais, comme on le verra plus loin, ces critères ne sont pas toujours déterminants : ils conviennent aussi quelquefois pour *puy*, qui, avouons-le, est défini d'une façon bien vague dans ce glossaire.

Ailleurs la confusion est souvent assez grande entre les deux toponymes. Le DDR proposait déjà une distinction qui n'est pas très différente de la précédente : *Tête* « sommet proéminent » ; *Puy* « colline, hauteur »[2]. Mais dans ses *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*, André Faure réduit l'écart entre les deux concurrents : *Puy* « hauteur, mont ou sommet » ; *Tête* « montagne arrondie »[3]. Un nouveau critère est ainsi introduit pour *Tête*, celui d' « arrondi » qui convient pour les Puys d'Auvergne ..., mais pas forcément pour les sommets alpins.

La référence à l'Auvergne est toujours une grande tentation pour définir les *puys*, étant donné qu'en français contemporain cet usage auvergnat est le seul qui ait une certaine réalité pour le nom commun. C'est ainsi que le *Trésor de la Langue Française* ne connaît qu'une signification au substantif *puy* : celle de « montagne volcanique à profil arrondi ». Remarquons d'ailleurs que dans ce même dictionnaire le sens « sommet » de *tête* n'est pas signalé.

---

[1] Pégorier (André), *Les noms de lieux en France - Glossaire de termes dialectaux*, 2e édition revue et complétée par Sylvie Lejeune, Paris, Institut Géographique National, 1997, p. 173 et 203.

[2] Dauzat (Albert), Deslandes (Gaston), Rostaing (Charles), *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, Klincksieck, 1982 (DDR).

[3] Faure (André), *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*, Gap, Espaci occitan, 1998.

Persée creative commons

Littré distinguait mal, mais distinguait tout de même, dans son dictionnaire, le **puy*, considéré comme archaïque, avec le sens de « tertre, éminence, montagne » et la *tête* définie, dans la trente troisième signification du mot, comme « sommet, sommité ». Pour illustrer cette dernière signification, Littré citait Malherbe (« les têtes des Alpes ») et surtout H.B. de Saussure qui, dans son *Voyage dans les Alpes* de 1796, écrivait : « En continuant de marcher, je passai sur une tête de rocher ... ».

En remontant un peu plus dans le temps, on voit Furetière et Richelet ignorer l'un et l'autre, tout comme le *TLF*, le sens "sommet" de *tête*. Ils connaissent *puy*, mais d'une façon très fragmentaire. Furetière fait référence au *puech* de la France méridionale et rappelle que dans la basse latinité le latin PODIUM signifiait "lieu élevé, montagne". Quant à Richelet, s'il rappelle que *puy* provient du grec *podion* "appui, saillie ou perron", c'est dans un article consacré à une expression très spécifique, *Puy de la Conception*, qui s'appliquait à une « tribune élevée sur laquelle on lisait les pièces composées en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge ... ».

J'ai donc éprouvé le désir de regarder de plus près cette question des relations entre le *puy* et la *tête* dans la toponymie du Dauphiné, région à justification historique plus que géographique, qui comprend aujourd'hui trois départements : Drôme, Isère, Hautes-Alpes, et qui du point de vue linguistique est à cheval sur deux langues gallo-romanes, le francoprovençal, dans la plus grande partie de l'Isère et l'extrémité septentrionale de la Drôme, l'occitan dans la plus grande partie de la Drôme et la partie la plus méridionale de l'Isère. J'ai voulu examiner la répartition géographique entre ces deux types toponymiques, les différences de sens et d'emploi entre eux ainsi que la profondeur historique de la situation que l'on observe aujourd'hui.

1 - D'un point de vue quantitatif, il est clair que les toponymes avec *puy* sont beaucoup plus nombreux, sur l'étendue du territoire français, que les toponymes avec *tête*. Selon la base de données d'IGN sur le web (*Bdnyme*), ils représentent environ 10 000 occurrences, en tenant compte des variantes locales, des différents types de détermination et en particulier de tous les dérivés tels que *Puget, Pouyet, Poet, Poujol* ..., alors que les toponymes avec *tête* ou *teste* ne sont que 1699.

Dans la *Toponymie générale de la France* d'Ernest Nègre, qui est évidemment moins complète que la base IGN, on assiste à un véritable écrasement de *tête* par *puy* : on trouve un seul exemple de *tête*, qui est d'ailleurs en dehors du champ oronymique (La Teste de Buch en Gironde, remplaçant un ancien Cap de Buch, c'est-à-dire la capitale du pays de Buch) en face de 174

occurrences de *puy* et de ses dérivés[4]. La grande rareté des formes anciennes, dont on reparlera, est l'une des principales raisons de l'absence de *tête* dans un ouvrage comme celui-là qui est attaché à expliquer les toponymes par recours à l'histoire de leurs attestations écrites.

2 - Dans l'ensemble de l'espace gallo-roman les toponymes en *puy* et *tête* sont répartis d'une façon très inégale.

Puy est connu sur tout le territoire, sous des formes très diverses, souvent dissimulées dans les formes actuelles par la francisation. On a ainsi :

- *Pé, Peux, Puy* ... en langue d'oïl ;
- *Peu* en francoprovençal ;
- *Puech, Pech, Pey, Pié, Pi* ... en langue d'oc.

Mais il est incontestable que ce type toponymique a une fréquence beaucoup plus grande dans le domaine occitan. Dans l'inventaire très sélectif d'E. Nègre on dénombre 34 occurrences en langue d'oïl, 7 en francoprovençal et 133 en occitan. La carte des noms de communes de la République française, établie à partir du simple *Code postal* est à cet égard très significative. Elle est évidemment très réductrice, mais elle a l'avantage de nous fournir des données homogènes. Elle comprend 77 toponymes formés avec *puy* ou l'un de ses dérivés (formes simples ou composées) qui sont massivement rangés à l'intérieur des limites de la langue d'oc. Il s'agit même des limites originelles de la langue d'oc, puisqu'on note un intéressant débordement des *puys* dans l'ouest de la France, dans la région de Poitou-Charentes qui était occitane au Moyen Âge, comme on le sait.

Bien entendu cette carte est squelettique par rapport à la réalité des lieux-dits et autres quartiers, hameaux, collines ou montagnes que l'on peut observer sur le terrain. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, dans son étude des noms de lieux des hautes vallées du pays niçois, J.C. Ranucci relève 143 toponymes différents en *puei, pié* et dérivés, pour les 136 communes des Alpes-Maritimes[5]. En Dauphiné, les dictionnaires topographiques, qui eux non plus ne sont pas exhaustifs, nous donnent 94 occurrences pour la Drôme, 71 pour les Hautes-Alpes et 53 pour l'Isère[6]. Enfin, pour les cinq départements occitans du Massif

---

[4] Nègre (Ernest), *Toponymie générale de la France*, 3 volumes, Genève, Droz, 1990-91, p. 1178-1185, 1679-1681 et 1745.

[5] Ranucci (Jean-Claude), *Essai de microtoponymie occitane : les noms de lieux des hautes vallées du pays niçois*, thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1999, p. 148-152.

[6] Roman (J.), *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1884 ; Brun-Durand (J.), *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, Imprimerie Nationale, 1891 ; *Dictionnaire topographique du département de l'Isère*, « rédigé d'après les manuscrits d'E. Pilot de Thorey et publié par le chanoine Ulysse Chevalier », Paris, 1921.

central, Alain Nouvel a relevé un total de 228 toponymes de ce type-là, qui sont ainsi distribués : 94 dans le Cantal, 62 dans l'Aveyron, 31 dans le Gard, 16 dans l'Hérault, 10 en Lozère[7]. Ce qui a de quoi enrichir sérieusement la carte des communes !

Les toponymes en *tête* ou *testa*, peu nombreux, sont surtout réservés aux massifs montagneux et même souvent à ceux de la haute montagne, où ils désignent exclusivement des éléments du relief et non des agglomérations. En France ils manifestent une forte présence dans les Alpes (Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes), mais aussi dans les Vosges. Beaucoup de *têtes* se dressent dans la région des Ballons des Vosges, aux noms souvent poétiques : Tête de Rouge Gazon, Tête des Bluets, Tête des Perches ..., au sud-est de Bussang, auxquels répondent, dans la zone germanophone, des toponymes en *kopf* : Rainkopf, Rothenbachkopf, Batteriekopf ... (forêt domaniale de Herrenberg). Dans les Pyrénées c'est l'équivalent occitan de tête qui est utilisé, *cap* : Cap de Ruhos, Cap de Guzet, Cap de Gauch, Cap du Mont ... .

3 - Pour le Dauphiné, la carte des *puys* et des *têtes* qui est présentée ici page 55 a été établie à partir de la carte IGN au 250 000^{e}. Elle est donc très lacunaire, mais donne tout de même une idée de la diversité et des modalités de répartition dans l'espace.

Les *têtes* sont à peu près deux fois plus nombreuses que les *puys*. On les trouve :

- en Oisans, Tête de La Maye, Tête de la Gandolière, Tête de la Marsanne, Tête du Rouget ... ;
- dans le Briançonnais, Tête d'Amont, Tête de la Cassille ... ;
- dans le Valgaudemar, Tête Virante, Tête du Clotonnet ... ;
- dans le Champsaur, Tête de la Lauzière, Tête de Dourmillouse, Tête de Salaure ... ;
- dans le Diois et le Trièves : Têtes de l'Agnelet, Tête Chevalière, Tête du Lauzon ... .

Les *puys* sont de deux sortes dans la toponymie du Dauphiné :

- quelques uns sont des sommets montagneux, tels que : Piéferré, dans le Diois, le Grand Peygu (*pey agu* "sommet aigu, pointu") dans le Briançonnais, le Puy de Manse et le Puy Maurel près de Gap, le Puy du Bois, dans le Vercors ... ;
- mais la plupart, 14 sur 22 sur cette carte, concernent des agglomérations, qui ont pris le nom de la hauteur sur laquelle ou sur un versant de laquelle elles ont été construites. Par exemple : Puy-Aillaud, Puy-Saint-André, Puy-Saint-

[7] Nouvel (Alain), *Les noms de la roche et de la montagne dans les termes occitans et les noms de lieux du sud du Massif Central (Aveyron, Cantal, Gard, Lozère, Hérault)*, Lille, Atelier de Reproduction des thèses et Paris, Librairie Honoré Champion, 1975, p. 525-542.

Vincent, à proximité de Vallouise ; Puy-Sanière, près d'Embrun ; Puy-Saint-Martin, Puygiron, Piégros-La-Clastre, Piégon, dans la Drôme, auxquels il faut ajouter les diminutifs en *-et*, Le Poët, dans le sud des Hautes-Alpes, sur la rive droite de la Durance, Le Poët-Laval, Le Poët-Célard et Le Poët-Sigillat, dans la Drôme.

Cette carte est instructive à bien des égards. Les *têtes* et plus encore les *puys* sont quasiment absents de la partie nord du Dauphiné, c'est-à-dire du Dauphiné francoprovençal. Si on va un peu plus au nord, on trouvera quelques *têtes* en Savoie : par exemple Tête Rousse dans le Massif du Mont Blanc. Mais il est vrai que les aiguilles ou les pointes ... y sont bien plus nombreuses. D'une façon générale en Savoie et en vallée d'Aoste le substantif *tête*, quand il est utilisé, s'applique plutôt à une « simple éminence sur un replat »[8]. On remarquera aussi que, concentrées en zone montagneuse, les *têtes* se regroupent souvent sur les frontières, que ce soit celles des départements ou celle qui sépare la France de l'Italie : ce sont des éléments précis du paysage qui sont aisément repérables sur une ligne de crête. Les *puys*, associés aux sommets, mais surtout à des agglomérations, sont du même coup plus dispersés sur l'ensemble du territoire. Ils sont en particulier bien implantés dans les vallées : la Durance, la Drôme, le Roubion ... .

4 - Du point de vue historique, la situation est très différente pour les deux types de toponymes. Les attestations médiévales sont très nombreuses, dans des textes latins ou dialectaux de la Drôme et des Hautes-Alpes, pour les *puys*. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples : *de Podio Gigone* en 1178, pour Piégon ; *Podium Sancti Martini* en 1178, pour Puy-Saint-Martin ; *Podium grossum* en 1332, pour Piégros ; *de Poyeto* en 1280, pour Le Poët etc. ... .

Mais la présence de toponymes formés avec *tête* est très rare dans les textes anciens. A ma connaissance il n'en existe aucun pour le Dauphiné et la Savoie dans les documents médiévaux. Ainsi, dans la Drôme, la Tête du Lauzon est appelée *rupem de Ganafollo* en 1260. C'est seulement à partir des XVI^{e} et XVII^{e} siècles que, selon les érudits qui ont exploré les textes de l'Isère et de la Savoie, apparaissent, mais en très petit nombre, des exemples de tête : ainsi *Tête Dallier*, en Isère, au XVII^{e} siècle ; *Teste Nigre*, qui est le nom de l'actuelle Tête Noire, en Savoie (près de Modane), dans un document en latin des Archives paroissiales de 1503 ; et de même le hameau *Tête Noire* (commune d'Aiton) appelé ainsi dans des reconnaissances des XVI^{e} et XVII^{e} siècles.

Sur les cartes et les cadastres anciens, les têtes sont inexistantes. La carte de Cassini comporte peu de sommets en général : ce sont surtout des cols, des lacs, des *clots* (terrains plats en montagne), parfois des pointes et des rochers (Pointe

[8] Bessat (Hubert), Germi (Claudette), *Lieux en mémoire de l'alpe - Toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble, Ellug, 1993, p. 50.

des Barres, Pointe Lazarine, près de Briançon ...) ... qui sont notés. On y lit aussi le nom d'un certain nombre de *puys*, mais uniquement quand ils désignent des agglomérations : *Puy-Saint-André*, *Puy-Chauvin* ... dans le Briançonnais. Mais il n'y a aucune *tête*, si ce n'est toutefois le *Fort des trois Têtes* à Briançon. Mais c'est le nom d'une construction humaine, même s'il est vrai que cette désignation est due à une particularité topographique et toponymique : le fort a été édifié à partir de 1720 sur le plateau des Trois Têtes, dénommé ainsi en raison de l'existence de trois bosses rocheuses.

Rien non plus, semble-t-il, dans le cadastre napoléonien réalisé dans les Hautes-Alpes en 1823. Ce cadastre indique par exemple à Pelvoux le *Coul d'Amont* et le *Coul d'Aval* (probablement le *col* au sens de "hauteur, colline", masculin de l'occitan *coulo*) mais pas les Têtes d'Amont et d'Aval de la carte IGN actuelle, qui sont des sommets plus élevés à proximité. La Tête des Lauzières est également absente ... .

Dans le Dévoluy, la situation est semblable. Le cadastre napoléonien indique les crêtes qui sont au dessus de La Cluse : *Crête du Vallon, Crête de Chauvet* ..., mais ne mentionne aucune des *têtes* qui se trouvent sur ces crêtes, alors qu'elles sont bien présentes dans le cadastre rénové de 1954 et sur la carte IGN au 25 000^{e} : *Têtes de Merlant, du Pin, d'Eve, de Corps* ... .

Les cartes du XIX^{e} siècle sont également pauvres en informations de ce point de vue-là. Dans *l'Atlas géographique et statistique de la France par départements*, la carte concernant notre région (Paris, 1826), ne connaît pas de *tête*. Le terme le plus souvent employé y est celui de *montagne*, pour désigner toute sorte de réalités : ainsi « la montagne d'Olan en Valgaudemar ..., la montagne de Chaliol le Vieux [Vieux Chaillol], celle de l'Obiou ... ». Toujours pas de *tête* sur la carte du département des Hautes-Alpes au 250 000^{e} de *l'Atlas départemental de la France* de 1867, si ce n'est là encore les *Trois Têtes* de Briançon. Il faudra attendre les grandes cartes d'Etat-Major de 1886 au 80 000^{e}, de 1889 au 50 000^{e} pour que les *têtes* commencent à émerger : par exemple en Oisans la *Tête de Marsane*, la *Tête de la Maye*, la *Tête du Rouget* ... en 1889 ; dans le Vercors et le Trièves, la *Tête de la Graille*, la *Tête de Praorzel* ..., en 1886.

Le cadastre moderne est de ce point de vue-là assez décevant. Ainsi à Lus-la-Croix-Haute (Drôme), plusieurs *têtes* de la carte IGN au 25 000^{e}, bien connues des usagers, ne figurent pas sur le cadastre : la Tête de Vachères y est appelée *Rocher de Vachères*, la Tête du Lauzon *Crête des Rochers du Lauzon*, et Vallon Pierra et La Plainie n'y sont pas surmontés des Têtes de Vallon Pierra et Tête de la Plainie que nous connaissons aujourd'hui. Pour l'ensemble du département des Hautes-Alpes, le fichier Rivoli, qui contient les informations de l'ensemble des cadastres actuels, ne connaît que 14 exemples de toponymes en *tête*, alors que la carte IGN au 250 000^{e} nous en livre 23 et que la carte au 25 000^{e} en ferait apparaître beaucoup plus. Ce sont : Les Têtes, à Monétier-les-Bains, à Oze, à

Puy-Saint-Eusèbe, à Villar-Loubière, Tête de la Planne, Tête du Roux, Têtes des Quarante à Saint-Auban-d'Oze, Têtes Rondes à Saint-Etienne-en-Dévoluy, Tête de Combeaux à Saint-Jean-Saint-Nicolas, Tête basse à Tallard, Les Trois Têtes, Tête du Pillardier à Briançon, Tête de Favière à Ceillac, Sous Tête Noire à Névache[9].

Alors, que faut-il penser de tout cela ? Les toponymes en *tête* seraient-ils des créations tardives ? Doit-on y reconnaître l'intervention, moderne, des cartographes, des services géographiques de l'armée ou encore des alpinistes ? Il est certain que le Club Alpin Français (CAF) a vu très tôt la nécessité de donner des noms à des sommets qui avaient fait l'objet d'une ascension et qui n'étaient pas encore nommés. Dans la revue du CAF, *La Montagne*, en 1909, Henri Vallot énonce quelques principes qui doivent présider à la création de nouveaux toponymes. Selon les cas, on privilégiera l'aspect, la forme, la couleur, les noms d'hommes dont on veut honorer et perpétuer la mémoire ...[10]. Dans la même revue, en 1978, P. Henry donne l'exemple de créations qui ont obéi à ces principes : le Rocher du Bonhomme (anciennement Le Bonhomme), les Pointes Durieu, Mieulet ...[11].

En ce qui concerne les *têtes*, on a probablement un exemple du même type dans le Massif du Mont-Blanc, bien qu'il s'agisse en fait d'une substitution et non d'une création. Dans *L'Invention du Mont Blanc*, Philippe Joutard cite cette phrase du Journal de Paccard, l'un des deux vainqueurs du Mont Blanc, daté de 1786 : « Nous avons monté par Pierre Ronde et le Rocher Rosset » : comme le signale Ph. Joutard dans une note, depuis cette date le Rocher Rosset s'appelle Tête Rousse[12]. De la même façon en Savoie, selon le témoignage de Hubert Bessat et Claudette Germi, le nom de sommet La Borna a été remplacé par Les Têtes de Belleval, probablement sous l'influence de l'alpinisme là encore[13]. Mais de tels exemples sont très peu nombreux et de toute façon ils ne se produisent qu'en haute montagne.

Ailleurs il est difficile de prouver l'ancienneté des toponymes en *tête* et surtout de dater leur apparition. Malgré tout il est vraisemblable que beaucoup

---

[9] Je remercie vivement Daniel Mouton d'avoir effectué pour moi la recherche des *têtes* dans le Fichier Rivoli, dont dispose pour la région PACA le Laboratoire d'Archéologie Méditerranéenne, UMR CNRS - Université de Provence à Aix-en-Provence.

[10] Vallot (Henri), « L'attribution des noms nouveaux en haute montagne », dans *La Montagne*, revue mensuelle du Club Alpin Français, vol. V, 1909, 5e année, n° 11, p. 637-647.

[11] Henry (Pierre), « Les anciens noms des sommets dans la vallée de Chamonix », dans *La Montagne*, année 1978, n° 3, p. 373-383.

[12] Joutard (Philippe), *L'invention du Mont Blanc*, collection Archives, Paris, Gallimard-Julliard, 1986, p. 155.

[13] Bessat (Hubert), Germi (Claudette), *ouvrage cité*, p. 52.

d'entre eux sont de création locale. Ainsi l'existence dans les Pyrénées de toponymes formés avec l'occitan *cap* ne dit rien en elle-même sur la date de création, mais nous montre que l'intervention des cartographes s'est pour le moins conformée aux appellations locales. Dans les Alpes, on dispose des attestations des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, mais on a aussi d'autres indices. A Lus-la-Croix-Haute par exemple, les toponymes Tête du Lauzon, Tête de La Plainie, Tête de Vachères, dont nous avons déjà dit qu'ils ne figuraient pas sur le cadastre, sont très usuels chez les habitants qui connaissent et utilisent d'ailleurs d'autres *Têtes* ne figurant dans aucun document : Tête de Grangette, Tête de l'Arbaout et même Tête de Piégros.

5 - Les significations

Il est clair que les toponymes en *puy* et les toponymes en *tête* n'ont ni la même répartition dans l'espace ni la même histoire. Mais peut-on préciser ce qui les différencie vraiment du point de vue sémantique ? Désignent-ils les mêmes réalités, et, si ce n'est pas le cas, quelles images de la montagne opposées ou complémentaires nous renvoient-ils ?

On a déjà compris que *puy* avait une signification plus extensive que *tête*. Il s'applique à des sommets de haute montagne aussi bien qu'à de petites collines, et il a en particulier été très sollicité pour désigner des agglomérations, ce qui ne s'est jamais produit pour *tête*, exclusivement oronyme.

Mais les réalités sont plus complexes. On a déjà vu que d'une façon générale les *têtes* savoyardes étaient plus modestes que leurs consoeurs dauphinoises. Et surtout dans la montagne dauphinoise on peut avoir dans le même massif, souvent enchevêtrés, des *têtes* et des *puys* qui ont la même altitude et en apparence tout au moins les mêmes caractéristiques rocheuses. Ainsi le Puy Rivarol et la Tête Virante sont deux sommets importants, qui dominent la vallée du Drac de Champoléon : le premier est haut de 2724 mètres et le deuxième de 2675. Quant au Grand Peygu du Briançonnais, il est encore plus élevé, puisqu'il culmine à 2827 mètres.

En moyenne montagne la distinction entre *puy* et *tête* n'est pas non plus toujours évidente. Sur le schéma page 56 plusieurs sommets sont confrontés, dont les noms sont formés avec *tête* et avec *puy*. La première série est située dans le Diois : le Pié Ferré (2041 mètres), sommet du Glandasse, au-dessus de Châtillon-en-Diois, la Tête du Jardin (1820 mètres) et les Têtes de l'Agnelet (de 1549 à 1768 mètres) au-dessus du Cirque d'Archiane. La deuxième est en fait constituée d'un seul exemple : Tête Chevalière (1951 mètres), dans le Trièves, en Isère, au-dessus de Chichilianne. La troisième concerne les Hautes-Alpes : Le Puy (1834 mètres) et la Tête de Clappe (2041 mètres) se trouvent au-dessus du village de Rabou, qui est à une dizaine de km à l'ouest de Gap.

On remarquera que l'aspect arrondi caractérise le *puy* dans deux cas : Pié Ferré et Le Puy, et qu'inversement les *têtes* ont un air pointu dans trois de nos exemples : Tête du Jardin, Têtes de l'Agnelet, Tête de Clappe. Ce sont des indices intéressants, mais qui n'autorisent pas la généralisation, car nous avons déjà parlé du Grand Peygu, le « grand puy pointu », et on peut lui ajouter plusieurs Piégu de la Drôme et des Hautes-Alpes. L'aspect rocheux permet bien de distinguer dans la troisième série le Puy et la Tête de Clappe, dont le déterminant est transparent : occitan *clapa* "rocher". Mais les rochers sont présents à Pié ferré aussi bien qu'à la Tête du Jardin ou la Tête Chevalière. Quant à la végétation (pâturages ou arbres, arbustes), elle est presque partout dans nos exemples : les *têtes* ont autant vocation à être chevelues que les *puys* ... .

Il n'y a donc rien de très décisif dans ces exemples. Mais en regardant de près l'ensemble de la documentation, on peut dire d'une façon plus convaincante que, par rapport au *puy*, l'emploi de *tête* a en toponymie deux fonctions essentielles. Il permet de distinguer, d'isoler sur une crête, comme on l'a déjà vu, des éléments du relief, rocheux particulièrement, et ainsi de les utiliser comme des points de repère : cela est particulièrement net dans le cas de La Cluse, dans le Dévoluy, où les crêtes qui environnent le village sont « ponctuées » par des *têtes*. Ainsi s'explique que ces toponymes soient souvent situés sur des limites de pays, de départements, d'Etats. On comprend mieux également le choix des déterminants, qui expriment des couleurs ou des formes particulièrement distinctives : Tête Rousse, Tête Rouge, Tête Noire ... Testa de l'Agnelet, Tête de Corp (corbeau) ... .

Mais cette première fonction est rendue possible par le caractère dominant de la *tête*. Dans l'espace montagnard la désignation toponymique par la *tête* correspond à un besoin de mettre en perspective des éléments du paysage et plus précisément d'indiquer un point qui est au-dessus d'un autre. Là encore le choix des déterminants est assez révélateur : la Tête de Dourmillouse est appelée ainsi parce qu'elle est au-dessus de Dourmillouse, dans le Val de Freissinières (Hautes-Alpes). De même la Tête du Lauzon surplombe le lac du Lauzon, la Tête de la Cassille se trouve au-dessus d'une *cassille*, c'est-à-dire un petit amas de rochers, dans le Briançonnais. On expliquera également de cette façon la Tête du Grand Pré, entre Le Monétier de Briançon et Serre-Chevalier, la Tête de la Lauzière, au nord de Freissinière, au-dessus d'un site appelé La Lauzière, lieu couvert de pierres schisteuses, *lausas* en occitan, et devenu une forêt, etc. ... .

Ce trait de dominance, qui est premier, explique que d'une façon générale les *têtes* soient plus éloignées de l'habitat que les *puys* et que donc elles soient moins attestées en toponymie : de toute évidence la *tête* est une spécialité du *saltus*, alors que le *puy* est présent dans l'*ager* autant, si ce n'est plus, que dans le *saltus*.

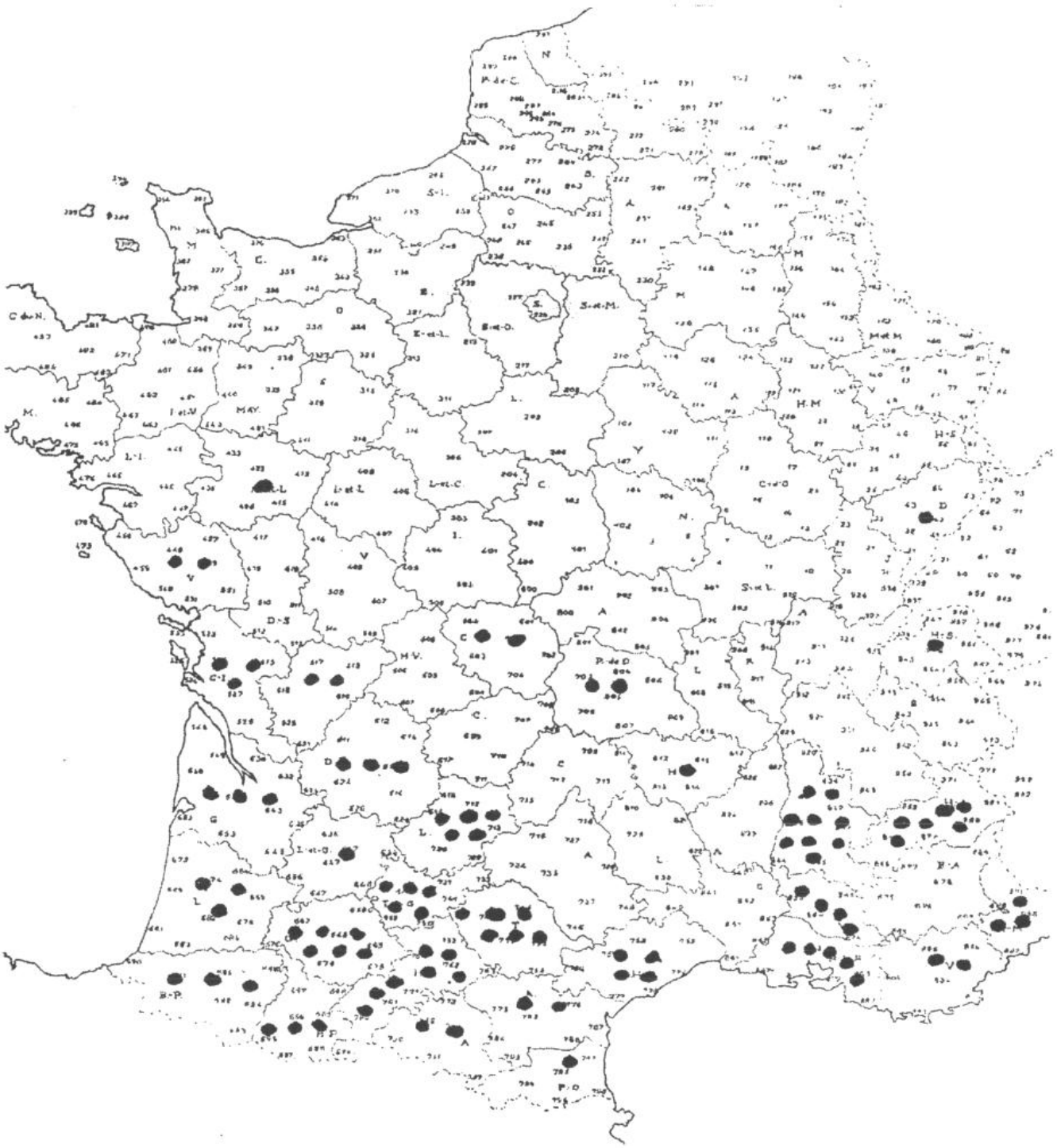
Les attributs du *puy* dans une zone montagneuse apparaissent ainsi plus nettement. La plus grande proximité de l'habitat entraîne une plus grande

fréquence du toponyme et en même temps un plus grand nombre de noms de personnes, ou de noms de saints, dans la constitution des déterminants : Puy-Saint-Martin, Piégon (*pié* + Hugon) ... . Mais, si on considère les quelques exemples de toponymes dans lesquels *puy* est déterminant de *tête* : Tête du Puy, près d'Argentière, dans les Hautes-Alpes, Tête de Piégros, à Lus-la-Croix-Haute, dans la Drôme, ou encore Teste de Pie, dans les Alpes-Maritimes, Cap de Pouy de Hournigué, dans les Pyrénées, au nord de Saint-Bertrand-de-Comminges ..., on constate une dépendance réelle du *puy* par rapport à la *tête*, ou éventuellement par rapport à d'autres appellatifs de même catégorie, tels que *pic, aiguille*. La *tête* domine le *puy* ou du moins désigne une particularité du relief qui émerge d'un *puy*.

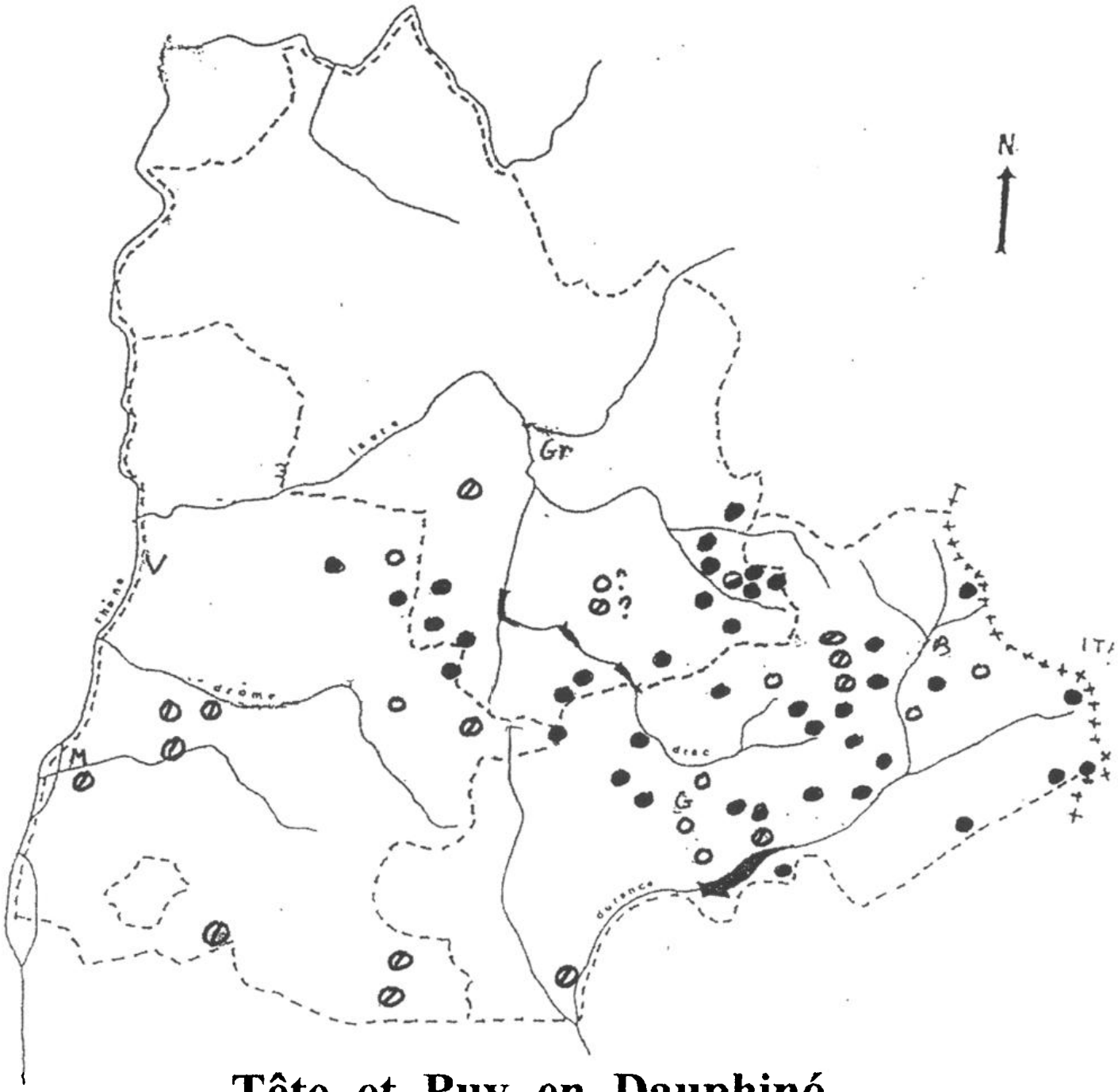
Sur les photos présentées page 57 on distingue deux *puys* appartenant au massif des Ecrins, donc à la haute montagne : le Puy Rivarol qui est sur le versant sud du Sirac et le Puy des Agneaux qui est sur le versant sud-ouest. Les deux photos montrent bien que les *puys* sont plus bas que les sommets qui les entourent : la Cime du Vallon, le Sirac, l'Epaule sud, pour ce qui est de l'environnement de Puy Rivarol ; Sirac, Pointe des Rougnoux, Col de Prelles, pour celui de Puy des Agneaux. Mais surtout elles nous révèlent que ces *puys* constituent un premier plan, une sorte de palier, d'étage dans la progression en altitude de cette partie du massif des Ecrins, ou plus précisément dans la perception que l'on en a en regardant de plus bas.

Alors cela nous permet peut-être de comprendre un peu mieux les origines linguistiques de l'appellatif *puy* aussi bien que certains de ses avatars actuels du point de vue de la forme et de son interprétation. On sait que le latin PODIUM, dont sont issus les *puys*, les *puechs*, les *piés* ..., est une latinisation du grec *podion*, qui était un diminutif de *pous, podos* et signifiait donc "petit pied". Par métaphore on est ensuite passé au sens d' "appui, étai, colonne" permettant à une construction quelconque de « tenir debout ». C'est ainsi qu'en latin le PODIUM était devenu un « mur très épais formant autour de l'arène de l'amphithéâtre une plate-forme dotée de sièges » (définition de Gaffiot, reprise par le *TLF*). Ainsi cet héritier du grec *podion* était-il tout à fait qualifié pour désigner ces hauteurs qui en montagne peuvent être considérées comme un « premier pas », un « premier pied », pourrait-on dire, dans l'ascension vers les sommets les plus élevés, ou plus prosaïquement un contrefort adossé à la montagne. Les hasards de l'évolution phonétique ont fait que, comme nous l'avons vu, en Dauphiné occitan, PODIUM est souvent devenu *pié*. Comme on pouvait s'y attendre, ces *piés* ont parfois été confondus avec les pieds de l'homme ou de l'animal, surtout lorsqu'ils avaient le malheur de paraître gros. C'est ainsi que Piégros, à Lus-la-Croix-Haute (Drôme), est écrit *Pied-Gros* sur le cadastre et dans les Délibérations municipales du début du XX^{e} siècle, et c'est le sens que donnent souvent à ce toponyme les habitants de la commune : le rocher semble avoir la forme d'un

énorme pied. On parlera alors d'une « étymologie populaire » et on aura tendance à s'en gausser et à la balayer pour revenir à la « vraie » étymologie, celle des savants bien entendu. Mais c'est oublier que l'histoire d'un toponyme est faite des interprétations successives qu'il a reçues, qui sont dues en partie à ses évolutions phonétiques et à leur transcription graphique, en grande partie aux différentes attitudes que les usagers à travers le temps ont prises à l'égard de l'espace qu'ils désignent. En l'occurrence il est intéressant de constater que l'explication par l'étymologie populaire est un retour imprévu, mais significatif, aux origines mêmes du toponyme issu de *podium*. Ce parcours circulaire est en même temps un moyen de comprendre un peu mieux le positionnement toponymique des *puys* ou *piés* alpins par rapport aux autres appellatifs de sommets et tout particulièrement par rapport aux *têtes*.



Les noms de communes avec PODIUM et dérivés



Tête et Puy en Dauphiné

(carte au 1 : 250 000e)

: Tête

: Tête du Puy

: Puy « sommet »

: Puy « agglomération »

PUY ET TÊTE

1 - Drôme - Diois



Pié Ferré

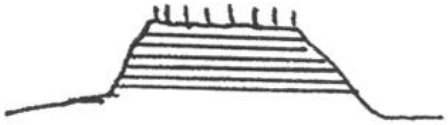


Tête du Jardin



Têtes de l'Agnelet

2 - Isère - Trièves



Tête Chevalière

3 - Hautes - Alpes



Le Puy



Tête de Clappe

Légende

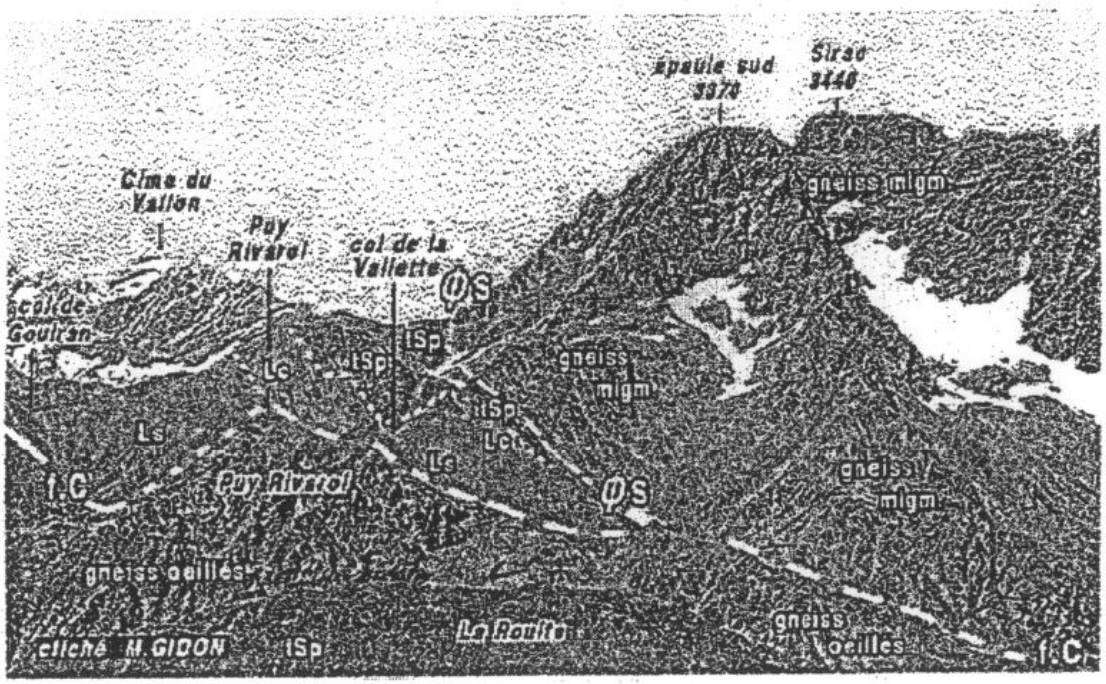


: végétation



: rochers

PUY RIVAROL



PUY DES AGNEAUX

